

District de: Québec
No division: 18 - TERREBONNE
No cour: 700-11-022889-259
No dossier: 41-3287602

☒ original ☐ modifié

FORMULAIRE 68

Avis de la faillite, de la première assemblée des créanciers
(paragraphe 102(1) de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE

9295-5103 QUÉBEC INC.

Personne morale légalement constituée ayant son siège social au
2630 côte de Terrebonne, Terrebonne, QC J6Y 1H3

Avis est donné de ce qui suit :

1. 9295-5103 Québec Inc. a déposé (ou est réputé avoir déposé) une cession (ou Une ordonnance de faillite a été rendue à l'égard de 9295-5103 Québec Inc.) le 21 octobre 2025 et le soussigné, MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC., a été nommé syndic de l'actif du failli par le séquestre officiel (ou par le tribunal), sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
2. La première assemblée des créanciers du failli aura lieu le 7 novembre 2025 à 9:30 heures par Teams, pour assister à l'assemblée, veuillez faire votre demande à assemblee-syndic@mallette.ca.
3. Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à l'intention du syndic avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
4. Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
5. Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif du failli pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Daté le 22 octobre 2025, à Montréal en la province de Québec.

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
Syndic autorisé en insolvabilité

District de: Québec
No division: 01 - MONTRÉAL
No cour:
No dossier:

-- FORMULAIRE 21 --

Cession au profit des créanciers en général
(article 49 de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE
9295-5103 QUÉBEC INC.
Personne morale légalement constituée ayant son siège social au
2630 côte de Terrebonne, Terrebonne, QC J6Y 1H3

Le présent acte fait le 17 octobre 2025

entre

9295-5103 Québec Inc.

2630 côte de terrebonne

Terrebonne QC J6Y 1H3

ci-après nommé «le débiteur»

et

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.

ci-après nommé «le syndic»,

☐ Personne physique

☒ Personne morale ou autre entité légale

Attendu que le débiteur est insolvable et desire céder et abandonner tous ses biens afin qu'ils soient distribués entre ses créanciers, le tout conformément à la Loi,

En conséquence, le présent acte atteste que le débiteur, par les présentes, cède tous ses biens au syndic, aux fins et objets prévus par la Loi.

Signé à Terrebonne en la province de Québec, en présence de Sylvain Lapointe.

Sylvain Lapointe
Sylvain Lapointe (20 oct. 2025 17:46:32 GMT+3)

17-octobre-2025

Cathy Daigle
Cathy Daigle (20 oct. 2025 09:30:56 EDT)

Sylvain Lapointe
Témoin

Date

9295-5103 Québec Inc.
Débiteur

District de: Québec
No division: 01 - MONTRÉAL
No cour:
No dossier:

☒ original ☐ modifié

-- FORMULAIRE 78 --
Bilan - faillite d'entreprise déposée par une entité
(paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE
9295-5103 QUÉBEC INC.
Personne morale légalement constituée ayant son siège social au
2630 côte de Terrebonne, Terrebonne, QC J6Y 1H3

Au failli :
Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite le 20 octobre 2025. Une fois rempli, formulaire et les listes annexées constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle faite par un administrateur autorisé, si le failli ou le débiteur est une personne morale, ou par le failli ou le débiteur dans les autres cas.

Donnez les raisons des difficultés financières du failli ou du débiteur (choisissez toutes les options qui s'appliquent et donnez des détails) :

- ☐ Conditions du marché défavorables;
☐ Manque de financement ou de capitaux;
☐ Augmentation des coûts fixes;
☐ Mauvaise gestion;
- ☐ Variation du taux de change;
☐ Compétition;
☐ Mauvais modèle d'affaires ou problème d'infrastructures;
☐ Erreur de comptabilité;
- ☐ Récession;
☐ Restrictions réglementaires;
☐ Dettes fiscales;
- ☒ Mauvais résultats financiers;
☐ Catastrophe naturelle;
☐ Échec de campagne de publicité;
☐ Main d'œuvre;
- ☐ Problèmes judiciaires (veuillez préciser);
☐ Augmentation du coût des affaires;
☐ Problèmes personnels;
☐ Autre (veuillez préciser).

Détails pertinents :

Actif			Passif		
(total de la liste de l'actif tel que déclaré et estimé par le failli ou le débiteur)			(total de la liste du passif tel que déclaré et estimé par le failli ou le débiteur)		
1. Espèces		1.00	1. Créanciers garantis		0.00
2. Dépôts en institutions financières		0.00	2. Créanciers privilégiés, sûretés et charges prioritaires		0.00
3. Comptes à recevoir et autres créances			3. Créanciers non garantis		40,002.00
Total	0.00		4. Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres pouvant être		0.00
Estimation des créances qui peuvent être réalisées	0.00	0.00			
4. Inventaire		0.00			
5. Aménagements, etc.		0.00	Total du passif		40,002.00
6. Bétail		0.00			
7. Machines et outillage		0.00	Surplus		40,001.00
8. Immeubles et biens réels		0.00			
9. Ameublement		0.00			
10. Actifs incorporels (propriétés intellectuelles, permis, cryptomonnaies, jetons d'actifs numériques, etc.)		0.00			
11. Véhicules		0.00			
12. Valeurs mobilières (actions, obligations, débentures, etc.)		0.00			
13. Autres biens		0.00			
Total des lignes 1 à 13		1.00			
Si le failli est une personne morale, ajoutez :					
Montant du capital souscrit	0.00				
Montant du capital payé	0.00				
Solde souscrit et impayé	0.00				
Estimation du solde qui peut être réalisé	0.00	0.00			
Total de l'actif		1.00			
Déficit		-40,001.00			
Valeur totale de l'actif se trouvant à l'extérieur du Canada inclus aux lignes 1 à 13		0.00			

Organisez la liste par Genre d'élément d'actif et numérotez consécutivement.

Liste de l'actif

N°	Genre d'élément d'actif ¹	Adresse ou emplacement	Biens à l'extérieur du Canada	Détails	Pourcentage du droit du failli ou du débiteur	Valeur totale du droit du failli ou du débiteur	Montant estimé pouvant être réalisé	Valeur de rachat ou surplus	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
101	Espèces	n/a	☐	Espèces en main	100.00	1.00	1.00	1.00	☐
Total						1.00	1.00		

¹ Choisir une option par item : Espèces; Dépôts en institutions financières; Comptes à recevoir et autres créances; Inventaire; Aménagements, etc.; Bétail; Machines et outillage; Immeuble résidentiel locatif; Immeuble commercial; Immeuble industriel; Terrain; Équipement industriel immobilisé; Autre immeuble ou bien réel; Ameublement; Actifs incorporels (propriété intellectuelle, permis, cryptomonnaies, jetons d'actifs numériques, etc.); Véhicules; Valeurs mobilières (actions, obligations, débentures, etc.); Lettre de change, billet à ordre, etc.; Crédits fiscaux; Autres biens.



Cathy Daigle (20 oct. 2025 09:30:56 EDT)

Cathy Daigle

17-oct-2025

Date

Liste du passif

N°	Nom du créancier ou demandeur	Adresse	Genre de passif ²	Détails	Date que le passif a été encouru ou contracté	Montant de la réclamation					Actif garantissant la créance	Raison du rang prioritaire ³	Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
						Non garantie	Garantie	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres	Montant total de la réclamation				
1	Agence du revenu du Québec Attn: Direction régionale du recouvrement	Service des dossiers de faillites 1265 boul Charest O 9e étage C6S-9K Québec QC G1N 4V5	Autre	Créancier		1.00	0.00	0.00	0.00	1.00			0.00	☐
2	ARC - Taxe - Québec	Shawinigan-Sud National Verification and Collection Centre 4695 Shawinigan-Sud Blvd Shawinigan-Sud QC G9P 5H9	Autre	Créancier		1.00	0.00	0.00	0.00	1.00			0.00	☐
3	Desjardins entreprises	551, rue Louis-Blériot Mascouche QC J7K 3C1	Autre	Prêt CUEC Créancier		40,000.00	0.00	0.00	0.00	40,000.00			0.00	☐
Total						40,002.00	0.00	0.00	0.00	40,002.00				

² Choisir une option par item : Comptes à payer; Loyer non payés; Salaires non payés; Indemnité de départ; Impôts d'entreprise; Taxes de vente; Retenues à la source sur la paie; Frais légaux et jugements; Créances subordonnées; Lettres de change; Billets à ordre; Gages; Hypothèques sur les biens immeubles; Hypothèques ou droits réels mobiliers; Convention de sûreté générale; Prêts entre entreprises liées; Prêts bancaires (excepté hypothèques sur les biens immeubles); Prêts des sociétés de crédit; Prêts d'actionnaires; Actions et capital souscrit; Autre passif ou réclamation.

³ Choisir une option par item avec un montant de réclamation privilégiée ou prioritaire : Fournisseur impayé; Agriculteur, pêcheur ou aquiculteur; Salaires non payés; Sommes non versées relatives aux régimes de pension; Taxes municipales; Loyer; Client du failli courtier en valeurs mobilières; Fiducie présumée pour la Couronne; Charges super prioritaires et financement intérimaire; Engagements environnementaux; Autre.

Cathy Daigle (20 oct. 2025 09:30:56 EDT)

Cathy Daigle

17-oct-2025

Date

Je, Cathy Daigle, de Terrebonne en la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de les affaires de la corporation en ce 20 octobre 2025, et indiquent au complet tous mes biens de quelque nature qu'ils soient, en ma possession et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement) à distance par Cathy Daigle disant se trouver à Terrebonne en la province de Québec, devant moi à Montréal en la province de Québec ce 10 octobre 2025, conformément aux règlements provinciaux quant à l'administration du serment ou de la déclaration à distance.


Cathy Daigle (20 oct. 2025 09:30:56 EDT)

Cathy Daigle



Sylvain Lapointe (20 oct. 2025 17:46:32 GMT+3)

Sylvain Lapointe, CPA, CIRP, SAI / LIT, Commissaire à
l'Assermentation

Pour la province de Québec

Expire le 8 mai 2028

214753

District de: Québec
No division: 18 - TERREBONNE
No cour: 700-11-022889-259
No dossier: 41-3287602

FORMULAIRE 31

Preuve de réclamation

(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1)
et alinéas 51(1)e) et 66.14b de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE

9295-5103 QUÉBEC INC.

Personne morale légalement constituée ayant son siège social au
2630 côte de Terrebonne, Terrebonne, QC J6Y 1H3

Le créancier préfère recevoir tout avis et correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse *et/ou* numéro de télécopieur *et/ou* adresse électronique suivant(e) (une adresse postale doit être inscrite dans tous les cas) :

Adresse postale: _____
Télécopieur: _____
Adresse électronique: _____
Nom ou poste de la personne contact: _____
Numéro de téléphone de la personne contact: _____

Dans l'affaire de la faillite de 9295-5103 Québec Inc. de Terrebonne en la province de Québec et de la réclamation de _____, créancier.

Je, _____ (nom du créancier ou du représentant du créancier) de la ville de _____ de la province de _____, certifie ce qui suit :

1. Je suis le créancier du failli susnommé (ou Je suis _____ [préciser le poste ou la fonction] de _____ [nom du créancier ou de son représentant] et que je suis autorisé à représenter et [si le créancier est une personne morale] que j'ai le pouvoir de lier le créancier du débiteur susnommé).

2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.

3. Le failli était, à la date de la faillite, soit le 21 octobre 2025, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de _____ \$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le failli a droit. Toute créance en devises étrangères a été convertie en monnaie canadienne au taux en vigueur à la date de la faillite.

(L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)

4. Au meilleur de ma connaissance, cette dette n'est pas (ou cette dette est ou une partie de cette dette est) éteinte par prescription en vertu de la loi qui lui est applicable.

5. Paiement au créancier par le débiteur pour cette créance est recevable (ou le débiteur est endemeure) depuis le _____ jour de _____ et le plus récent paiement au créancier par le débiteur pour cette créance, si quelque paiement a été effectué, a été fait le _____ jour de _____ et/ou que la plus récente renonciation au bénéfice de la prescription ou du temps écoulé a été faite le _____ jour de _____ dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris de son historique, de toute renonciation ou de toute action en justice y étant reliée).

6. (Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises).

☐ **A. Réclamation non garantie au montant de _____ \$**

(autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du failli à titre de garantie et :

(Cochez ce qui s'applique.)

☐ pour le montant de _____ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.

☐ pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d) de la Loi (complétez le paragraphe 6. E. ci-dessous.)

District de: Québec
No division: 18 - TERREBONNE
No cour: 700-11-022889-259
No dossier: 41-3287602

FORMULAIRE 31 --- Suite
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE
9295-5103 QUÉBEC INC.

Personne morale légalement constituée ayant son siège social au
2630 côte de Terrebonne, Terrebonne, QC J6Y 1H3

- ☐ pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.01) de la Loi.
- ☐ pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.02) de la Loi.
- ☐ pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.1) de la Loi.
- ☐ pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)e) de la Loi.
- ☐ pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)f) de la Loi.
- ☐ pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)g) de la Loi.
- ☐ pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)i) de la Loi.

(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire).

- ☐ **B. Réclamation du locateur suite à la résiliation d'un bail, au montant de _____ \$**

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

- ☐ **C. Réclamation garantie au montant de _____ \$**

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du failli à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à _____ \$ et dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexe une copie des documents relatifs à la garantie).

Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

- ☐ **D. Réclamation d'un agriculteur, d'un pêcheur ou d'un aquiculteur au montant de _____ \$**

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de _____ \$
(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison).

- ☐ **E. Réclamation d'un salarié au montant de _____ \$**

- ☐ J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de _____ \$

- ☐ J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de _____ \$

- ☐ **F. Réclamation d'un régime de pension pour sommes qui n'ont pas été versées au montant de _____ \$**

- ☐ J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de _____ \$

- ☐ J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de _____ \$

- ☐ **G. Réclamation contre les administrateurs au montant de _____ \$**

(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)
J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

- ☐ **H. Réclamation d'un client d'un courtier en valeurs mobilières failli au montant de _____ \$**

J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

District de: Québec
No division: 18 - TERREBONNE
No cour: 700-11-022889-259
No dossier: 41-3287602

FORMULAIRE 31 --- Fin
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE
9295-5103 QUÉBEC INC.

Personne morale légalement constituée ayant son siège social au
2630 côte de Terrebonne, Terrebonne, QC J6Y 1H3

7. Au meilleur de ma connaissance, je _____(suis/ne suis pas)(ou le créancier susnommé _____(est/n'est pas)) lié au failli selon l'article 4 de la Loi, et (j'ai/le créancier susnommé a/je n'ai pas/le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le failli.

8. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du failli et les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon l'article 2 de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le failli sont des << personnes liées >> au sens de l'article 4 de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que définie à l'article 2 de la Loi.

(Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)

9. (Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)

- ☐ Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la Loi, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.
- ☐ Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

Avertissement : Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

Daté le _____ jour de _____, à _____.

Signature du créancier ou de son représentant

District de: Québec
No division: 18 - TERREBONNE
No cour: 700-11-022889-259
No dossier: 41-3287602

FORMULAIRE 36
Formulaire de procuration
(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b
de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE
9295-5103 QUÉBEC INC.
Personne morale légalement constituée ayant son siège social au
2630 côte de Terrebonne, Terrebonne, QC J6Y 1H3

Je, _____, de _____, créancier dans l'affaire susmentionnée,
nomme _____, de _____, mon
fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci
_____ (étant ou n'étant pas) habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place.

Daté le _____, à _____.

Témoin

Créancier (personne physique)

Créancier (personne morale)

Témoin

Par _____
Nom et titre du signataire autorisé

Retournez à :

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC. - Syndic autorisé en insolvabilité

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois
Québec QC G1W 5C4
Télécopieur: (418) 681-1707
Courriel: reclamations-syndic.quebec@mallette.ca